



M'obliger a une garde alterné

Par **julien1980**, le **09/05/2012** à **11:39**

Bonjour,

Je suis divorcé depuis un peu plus d'un an, avec une garde de mes enfants 1 week end sur 2 .dernierement mon ex femme ,m'a demande de prendre mes enfants un week end ou je ne les ai pas ,pour raison professionnelle je ne peux pas les prendre.

Elle m'a donc indique qu'elle demanderait une garde alterné me pretextant qu'elle n'en pouvait plus moralement .

Je suis assez inquiet de cette situation ,il est rare que je refuse de prendre mes enfants lorsqu'elle me le demande. Le souci c'est que je travaille avec des horaires assez complexe et je suis d'astreinte également le week end ,elle ne travaille pas elle est mere au foyer .

Ce n'est pas le principe qui me derange ,car bien evidemment plus je vois mes enfants mieux je suis, mais si elle me demande la garde alterné je suis sur de perdre mon emploi ce qui engendrait plus de salaire donc je ne serais plus en mesure de lui verser une pension alimentaire (enfin plus difficilement) et mes enfants en pâtiraient automatiquement .

Peut-elle m'assigner en justice et m'imposer une garde alterné?

merci par avance de votre réponse et de m'éclaircir sur ce sujet.